

Filterer les futurs vétérinaires : l'ULg seule contre tous

■ Une rencontre entre recteurs a eu lieu mais n'a pas permis de trouver un consensus.

Ils sont nombreux, trop sans doute, à entreprendre chaque année des études de médecine vétérinaire dans une des quatre universités francophones qui proposent ce cursus : l'ULB, l'UNamur, l'UCL et l'ULg. Cette dernière est cependant la seule à organiser un master. Le problème de surpopulation estudiantine y est donc particulièrement criant. D'autant que de nombreux étudiants français recalés à leur concours d'entrée dans leur pays viennent s'inscrire en Belgique, surtout à l'ULg.

On compte actuellement 950 inscrits en Bac 1 et, à l'ULg, 377 en master 1 et ce alors que les besoins en vétérinaires ne seraient que d'une cinquantaine par an. Un cauchemar logistique pour les autorités de la faculté liégeoise dont les locaux ne sont adaptés qu'à l'accueil de 250 étudiants de master. Un problème aggravé par le manque de cas cliniques indispensables pour les apprentissages.

Les doyens sont montés au créneau

À la fin avril, face à cet afflux d'étudiants qui pourrait encore enfler dans les années à venir, les doyens des facultés vétérinaires de l'ULg, d'UNamur, de l'ULB et de l'UCL avaient lancé un appel pour qu'un filtre aux études soit instauré, leur préférence allant vers un concours en fin de Bac 1. Jean-Claude Marcourt, le ministre de l'Enseignement supérieur (PS) n'avait dit ni oui ni non. Il a proposé d'engager des discussions avec les parties prenantes. Si elles tombaient d'accord sur la mise en œuvre d'un filtre (hormis l'option d'un concours d'entrée aux études à laquelle il est idéologiquement opposé), le ministre s'y plierait.

Avis divergents car intérêts différents

Ces consultations ont débuté. Mardi, Jean-Claude Marcourt s'est brièvement entretenu avec les recteurs francophones qui s'étaient vus le matin même au Cref, le Conseil des recteurs. Albert Corhay, le recteur de l'ULg qui défend l'idée d'une sélection, se sent seul contre tous. *"On n'a pas beaucoup avancé sur la question. Les avis des recteurs divergent car les intérêts des uns et des autres sont différents. Mes homologues ne sont pas convaincus de la pertinence d'instaurer un filtre, une position que je suis le seul à défendre"*, dit-il.

Le recteur liégeois préconise un concours en fin de Bac 1 (voire en fin de 2^e année) assorti d'un quota plus strict de non-résidents, c'est-à-dire des étudiants étrangers. *"Je souhaite qu'on limite à 250 le nombre d'étudiants en master. On pourrait toutefois sélectionner 300 étudiants après concours car il y a toujours des abandons et des réorientations. Le pourcentage de non-résidents pourrait passer de 30 à 20"*, explique Albert Corhay.

Yves Pouillet et Vincent Blondel, recteurs de UNamur et de l'UCL, partagent le fait de ne se positionner ni favorablement ni défavorablement sur la question du filtre. Mais ils soulèvent tous les deux le risque d'ouvrir la boîte de Pandore si une sélection aux études de médecine vétérinaire était instaurée. *"Les problèmes de surpopulation estudiantine, d'infrastructures, de moyens humains et d'encadrement se retrouvent dans d'autres filières comme la gestion, la psychologie, la kinésithérapie. Leurs doyens seraient en droit de réclamer eux aussi un filtre"*, indiquent-ils.

Pour les deux recteurs, l'idée de restreindre l'accès aux études de médecine vétérinaire aux non-résidents est une piste prometteuse. Ils se disent attentifs aux problèmes rencontrés par l'ULg et les autres facultés, ouverts à la discussion avec les doyens (que le Cref rencontrera prochainement) et désireux de trouver une solution.

Ne pas garder que les forts en thème

Si un filtre en fin de Bac 1 était instauré, Yves Pouillet émet une réserve. *"Les cours étant théoriques, on risque de privilégier les forts en thème qui ne feront pas forcément de bons praticiens. J'aimerais qu'on mette la sélection après que l'étudiant a suivi des cours plus pratiques et, pourquoi pas, un stage."* Son homologue de Louvain-la-Neuve plaide pour une solution qui passerait par plus de collaboration entre universités (des co-diplomations). La piste de permettre à une autre université que l'ULg d'organiser les masters est rejetée par tous.

I.L.

"Les doyens d'autres filières seraient en droit de réclamer eux aussi un filtre."

YVES POULLET ET VINCENT BLONDEL
Recteurs de UNamur et de l'UCL.